

Communiqué

L'Autorité de Régulation de la Poste et des télécommunications (ARPT) a signé, le 10 juin 2013, une convention de partenariat s'étalant sur trois (3) ans avec l'Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB). Les deux parties, représentées respectivement par Mme Zohra Derdouri, Présidente du Conseil de l'ARPT et, M. Benzaghoul Benali, Recteur de l'USTHB, ont procédé à la conclusion d'une convention cadre qui a pour objet de fixer les conditions générales et les modalités de mise en œuvre d'un partenariat entre les deux institutions.

Dans le cadre de ce partenariat, l'ARPT s'est engagée, notamment, à accueillir en son sein les étudiants de l'USTHB et à co-encadrer, en collaboration avec les enseignants, tous les projets de fin d'études des étudiants accueillis en stage à l'ARPT. De son côté, l'USTHB assurera, dans le cadre de ce même partenariat, l'accès aux formations diplômantes et post-graduation ainsi que des actions de formation continue au personnel de l'ARPT.